



SOLIDARITÉ

ACTIONS HUMANITAIRES : UN PONT ENTRE LES HOMMES

L'ONG Actions Humanitaires, entièrement constituée de bénévoles, poursuit son chemin de l'entraide, en France comme à destination de pays étrangers, pour ceux se trouvant en grande détresse. À Treillières, la délégation Pays-de-Loire s'active au quotidien.

Mis en ligne le 30 novembre 2017

Il y a bientôt deux ans, Actions Humanitaires était sollicitée pour collecter et équiper deux logements temporaires qui ont ouvert leurs portes sur la commune, grâce au concours de la mairie et du département. « C'est l'un exemple parmi tant d'autres de projet pour lequel notre association peut être sollicitée », explique **Jean-Paul Lucas, qui anime la délégation Ouest d'Actions Humanitaires**, (à gauche sur la photo) « depuis 2012, nous avons expédié 3800 m³ de matériels dans 21 pays. Notre activité est immense. »

L'essentiel de ces actions consiste en la collecte de matériels médicaux, paramédicaux et éducatifs, de véhicules (dont des ambulances), envoyés ensuite en Éthiopie, au Togo, en Mauritanie, en Inde... « Sans aucune subvention publique, Actions Humanitaires ne fonctionne que grâce aux dons des particuliers, des entreprises, et aux recettes des manifestations que nous organisons. »

La quête est quasi-quotidienne : « Des donateurs, des mécènes, mais aujourd'hui notre préoccupation, c'est l'espace de stockage », indique **Bernard Olichon, bénévole actif de la délégation** (à droite sur la photo). Le cœur de notre action, c'est la logistique : trouver l'espace pour stocker les matériels reçus, organiser les convois par containers, assurer la traçabilité des expéditions... Cela représente en moyenne trois missions par mois, environ 70 par an. »

Pour poursuivre l'action menée, la délégation Ouest recherche un espace de stockage, dans l'agglomération nantaise, de préférence nord Loire. En mettant gracieusement à disposition cet espace à Actions Humanitaires, le donateur peut obtenir un reçu fiscal, permettant une déduction d'impôts. « C'est à notre tour de solliciter la générosité des personnes », résume Jean-Paul Lucas, « la solidarité n'attend pas, tant les situations en détresse, ici ou ailleurs, se font nombreuses. »

Contact : Actions humanitaires, tél. 06 03 76 21 34, ahdelagationouest@free.fr



☰ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois. Fermeture du 18 juillet au 22 août 2020.